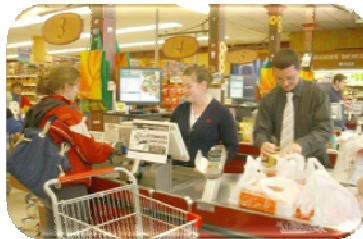
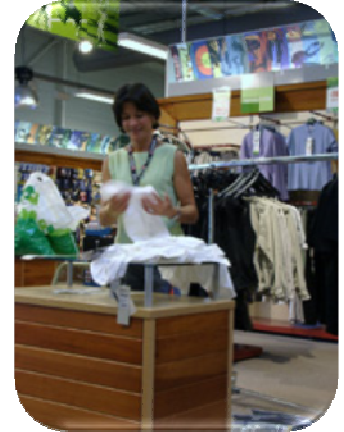




FORMATION :

- Accessible après la classe de troisième ou troisième découverte professionnelle, ce diplôme professionnel permet d'acquérir en trois ans une qualification professionnelle exploitable sur le marché de l'emploi.
- Cette formation comporte des cours d'enseignement général 14,5 heures et d'enseignement professionnel 16,5 heures. Périodes de Formation en Entreprise (PFE - 22 semaines) sont prévues et réparties sur les trois ans.



DEBOUCHES :

- Le titulaire du Bac Pro Commerce est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale : sédentaire ou non, alimentaire ou non alimentaire, spécialiste ou généraliste, en libre service ou vente assistée afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits et/ou les services correspondant à sa demande.
- Son activité consiste, au sein d'une équipe commerciale, à participer à l'approvisionnement, à la vente, au conseil et à la fidélisation, à l'animation de la surface de vente, et d'assurer la gestion commerciale attachée à sa fonction.

POURSUITE D'ETUDES :

Après le bac pro, vous pouvez :

- Entrer dans le monde du travail ;
- Vous spécialiser avec une Formation Professionnelle d'Etablissement (FPE) ;
- Poursuivre des études supérieures en préparant un B.T.S. L'obtention de la mention "bien" ou "très bien" au bac pro vous donnera le droit d'entrer automatiquement, si vous faites acte de candidature, dans les sections de B.T.S. proches de votre bac pro.

